



COMMISSION EUROPÉENNE

DIRECTION GÉNÉRALE
POLITIQUE RÉGIONALE

Coopération territoriale, Belgique, France, Irlande, Luxembourg, Royaume-Uni
Belgique, France et Luxembourg

Bruxelles, le 23 septembre 2010
D(2010) PN

Etude sur l'évolution des diagnostics et des stratégies régionales d'innovation dans les régions françaises dans le cadre des PO FEDER 2007-2013

1. Contexte de l'étude

Les orientations stratégiques communautaires en matière de cohésion pour la période de programmation 2007-2013 prévoient que les programmes opérationnels du FEDER devaient chercher notamment à favoriser la recherche et l'innovation, y compris les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Ces mêmes orientations précisent que la politique de cohésion a deux rôles importants à jouer. En premier lieu, elle doit aider les régions à mettre en œuvre des plans d'action et des stratégies régionales d'innovation au niveau régional. En second lieu, elle doit contribuer à augmenter la capacité en matière de recherche et d'innovation dans les régions.

Dans le cadre des négociations des Programmes Opérationnels 2007-2013, la Commission Européenne a constaté un certain nombre de difficultés rencontrées par les régions pour formuler précisément une stratégie régionale d'innovation. En conséquence, elle a pris l'initiative en 2007 de proposer à l'ensemble des régions françaises de réaliser un exercice afin, dans un premier temps, d'approfondir le diagnostic initial puis, dans un second temps, de préciser et de compléter la stratégie régionale d'innovation (SRI). Cet exercice a pour objet également de servir lors des révisions éventuelles des programmes opérationnels à mi-parcours.

La totalité des 26 régions françaises ont accepté la proposition de la Commission Européenne et ont donc réalisé l'exercice sur la stratégie régionale d'innovation.

2. Objectifs et réalisation de l'étude

Afin de pouvoir apprécier la teneur de cet exercice dans les régions françaises, la Commission Européenne a confié la réalisation d'une étude à la société ADE (Aide pour le Développement Economique) de Louvain - la- Neuve (Belgique) en association avec la société Louis Lengrand et Associés de Versailles (France).

L'objectif de cette étude était d'analyser l'évolution des diagnostics et des Stratégies Régionales d'Innovation (SRI), et plus particulièrement à rendre compte:

- De l'organisation et du déroulement du processus d'élaboration ou d'adaptation de la SRI mis en place en région, ainsi que des modes de gouvernance retenus;

- Des principales évolutions ou inflexions par rapport à la situation de départ en 2007 et de la manière dont le processus et ses caractéristiques ont pu y contribuer;
- et des principaux enseignements tirés de cet exercice SRI, notamment dans la perspective de la révision à mi-parcours des programmes opérationnels du FEDER.

L'étude sur l'évolution des SRI se limite donc à examiner la situation de départ dans les régions, la conduite d'un processus de réflexion et les principales inflexions apportées sur l'innovation en région. A contrario, l'étude qui est publiée ne porte pas de jugements sur l'opportunité des choix qui ont été faits dans le cadre des stratégies régionales d'innovation.

Dans un premier temps, les consultants des deux sociétés en charge de cette étude ont analysé les principaux documents relatifs à l'innovation dans chaque région, y compris les programmes opérationnels FEDER.

Dans un second temps, entre l'été 2009 et le mois de février 2010 ils ont réalisé une série de missions dans les régions françaises au cours desquelles ils ont interviewé les principaux responsables en charge de l'innovation.

L'étude se compose de trois documents qui sont: Un résumé, un rapport final de synthèse et un rapport final constitué de 26 fiches de synthèse régionales.

Bien entendu, l'exercice sur les stratégies régionales d'innovation est une dynamique qui a continué et qui continue encore après la fin de cette étude. Ainsi, les situations qui ont été décrites par les consultants dans cette étude ont pu connaître des évolutions par la suite et notamment des avancées au niveau opérationnel.

En prenant connaissance de ces rapports, il y a donc lieu d'avoir à l'esprit que cette étude reflète des situations et des constats que les consultants ont arrêté à la fin du mois de février ou au début du mois de mars 2010. Il est rappelé que l'étude réalisée par ADE et son associé n'engage que ses auteurs et ne reflète pas nécessairement l'opinion de la Commission Européenne.

Durant le déroulement de l'exercice sur les stratégies régionales d'innovation, beaucoup de régions françaises ont souligné la nécessité d'avoir des échanges d'informations sur les différents travaux réalisés en région.

La mise en ligne de l'ensemble de l'étude sur l'évolution des diagnostics et des stratégies régionales d'innovation dans les régions françaises dans le cadre des PO FEDER 2007-2013 répond également à ce besoin d'informations et de benchmarkings exprimé par les régions françaises.

3. Principaux enseignements de l'étude

Malgré un contexte parfois compliqué, l'exercice sur les SRI a permis à la quasi totalité des régions françaises de disposer d'un diagnostic et d'un document d'orientation stratégique spécifique à l'innovation présentant une vision globale et partagée par les partenaires régionaux. Les SRI reposent toutes sur un travail partenarial de fond important qui a mobilisé un nombre croissant d'acteurs sur une période longue. Ceci constitue en soi un succès et montre que la démarche de la SRI a répondu à un besoin, voire une nécessité, pour la majorité des régions.

L'exercice a mobilisé principalement les services de l'Etat (SGAR, ex-DRIRE, DRTT, Oséo- Innovation ...) et ceux des régions. Il a pu être élargi à d'autres services, comme les Rectorats, les Directions régionales du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP), les Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF), etc ... D'autres acteurs institutionnels ou professionnels ont pu participer également à l'exercice sur les SRI, (Pôles de Compétitivité, Chambres Régionales de Commerce et d'Industrie, Universités, panels de chefs d'entreprises).

Les SRI ont dépassé très largement le cadre initial du FEDER pour se positionner dans une perspective globale (mise en cohérence de l'ensemble des dispositifs, sources de financement et acteurs sur le territoire régional), ce qui souligne que les acteurs se sont appropriés la démarche et en ont perçu l'utilité.




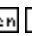

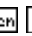
L'exercice a contribué à replacer l'innovation au cœur des politiques de développement régional et non plus comme une politique sectorielle isolée.

Cependant, l'exercice sur les SRI est encore à poursuivre en vue de définir ou d'affiner les modalités opérationnelles et de mise en œuvre ainsi que de mettre en place et faire fonctionner les structures de la gouvernance.

L'exercice sur les SRI s'inscrit parfaitement dans la perspective de la stratégie communautaire "Europe 2020" adoptée par les chefs d'Etats et de gouvernements le 17 juin 2010 et qui constitue un élément clé de cadrage de la future politique régionale après 2013. La stratégie "Europe 2020" se fixe comme première priorité une croissance intelligente - développer une économie basée sur la connaissance et l'innovation et la politique de cohésion a été identifiée comme l'un des instruments essentiels du déploiement de cette stratégie.

Les régions qui disposeront d'une Stratégie Régionale d'Innovation solide et qui auront pu maintenir la dynamique de l'exercice dans le cadre d'une gouvernance partagée seront sûrement les mieux placées à l'avenir pour définir leurs priorités d'interventions dans ce domaine et s'inscrire de manière cohérente dans ce nouveau cadre stratégique communautaire.

Documents:

Etude sur l'évolution des diagnostics et des stratégies régionales d'innovation dans les régions françaises dans le cadre des PO FEDER 2007-2013 : Avant-propos  en 
Résumé  en - Synthèse  en - Fiches régionales 